



# Grève du lundi 2 janvier 2017

## Animateurs

### Débutons ainsi l'année pour la défense de nos revendications

Pour rappel, la CGT Animateurs a pris l'initiative d'un préavis de grève pour cette journée de centre de loisirs. Comme vous le savez, le rectorat de Paris a décidé d'accorder cette journée aux enseignants.

Suite à notre courrier daté du 20 octobre 2016, la Ville invoque le prétexte de continuité du service public pour nous refuser de nous allouer une journée chômée. Cette année, nous ne bénéficions ni du 25 décembre 2016 et du 1<sup>er</sup> janvier 2017. C'est pourquoi, ce geste aurait été apprécié au moment des Fêtes de fin d'année.

C'est aussi l'occasion de rencontrer Mme Alexandra CORDEBARD, Maire adjointe chargée des Affaires scolaires pour lui rappeler nos revendications à l'issue du premier bilan des aménagements des rythmes scolaires et éducatifs et du nouveau Projet Educatif Territorial (PEDT) validé pour trois nouvelles années.

Le PEDT est « *le cadre commun pour décliner les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, de tolérance et de respect et conforter le partenariat au service de la réussite éducative des jeunes parisiens* ».

#### **Ce nouveau PEDT réaffirme les 5 objectifs originels :**

- Contribuer à la réussite éducative et à l'épanouissement de chaque jeune parisien
- Favoriser la socialisation et l'acquisition de l'autonomie
- Promouvoir une « Ecole de l'égalité des droits »
- Renforcer la cohérence éducative entre le projet d'école, du collège ou du lycée et les projets péri et extrascolaires
- Associer et accompagner les parents dans la conciliation de leur vie professionnelle, familiale et sociale

Au regard de ces objectifs déclinés, la Mairie de Paris n'a pas mesuré la dimension de sa décision à mettre en application une réforme aux multiples enjeux qu'elle ne veut pas assumer entièrement en raison de son coût. Rappelez-vous de la proposition de formation de Mme Mathieu qui avait chiffré à 11 millions d'euros la formation nécessaire pour appréhender cette réforme.

La Ville de Paris a toujours sous-estimé l'importance de l'animation en refusant de reconnaître pour notre filière les formations diplômantes d'Etat. Celle-ci est une de nos revendications fondamentales pour donner une assise indispensable au métier dans le cadre de cette réforme. Les BAFD et BAFA ne répondent plus aux exigences de cette dernière qui refondent notre métier. L'aménagement des rythmes scolaires a entraîné d'importants bouleversements. Au regard des exigences du PEDT, notre métier, l'animation, exige un plus haut niveau de qualification « *pour avoir un projet éducatif de qualité*<sup>1</sup>. »

« *Les seuls diplômes pouvant correspondre sont ceux qui sont délivrés par les Instituts universitaires de technologie (DUT carrières sociales) ou qui sont préparés sous la responsabilité des associations issues du mouvement d'éducation populaire comme le BPJEPS ou le BAPAAT*<sup>2</sup>. »

Où est la cohérence globale du projet ?

Alors que sur le terrain, les différents agents continuent à rencontrer d'énormes difficultés en termes de conditions de travail et de capacités à appréhender les enjeux de cette réforme, les missions d'ordre administratif sont les seules qui intéressent la Dasco. Le contenu pédagogique passe aux oubliettes. L'animation ne peut se

concevoir dans sa totalité qu'à la seule condition que son exercice ne soit pas soumis uniquement aux normes économiques.

Dans l'agenda social 2017, nous n'avons rien trouvé qui concerne l'animation. Les dysfonctionnements s'accroissent, prennent parfois des allures grand-guignolesques en l'absence d'un nouveau règlement de service qui devrait être validé au Comité technique.

Dans le cadre de la réforme, les agents ont besoin des repères nécessaires et de clarification des missions au sein de l'Action éducative pour en assurer pleinement la qualité du service public auprès des enfants.

D'autre part, nous nous réjouissons d'apprendre que l'UNSA Animation vienne nous rejoindre dans cette action initiée par notre syndicat.

L'appel à la grève est, avant tout, un moyen de réaffirmer les revendications de la CGT Animateurs face au mutisme récurrent de la Dasco qui s'apparente à un mépris porté aux enfants, aux parents, aux personnels et à notre profession.

A l'issue des bilans évaluant les trois premières années de l'ARE, tous s'accordent à constater l'insuffisance des formations telles que les BAFA et les BAFD que la Ville persiste à proposer.

## Toutes et tous en grève pour une reconnaissance professionnelle de l'Animation

### Le Lundi 2 janvier 2017

#### Nos revendications :

- Des formations diplômantes d'Etat dans l'animation
- Un règlement de service adéquat fixant notre cadre de travail (temps de travail, temps de préparation, clarification du contenu des missions du péri et extrascolaires...)
- Prise en compte des temps de préparation (Rémunération ou congés compensateurs) en raison des TAP (Temps d'activités périscolaires)
- Titularisations
- Revalorisations conséquentes du régime indemnitaire
- Ouverture de la catégorie B à d'autres fonctions que celles du REV et de l'Action Collégien
- L'avenir des RPA
- Retrait des dispositifs PPCR et RIFSEEP

<sup>1</sup> Audition de Jean-Louis Haurie, Rapport : La politique dédiée au périscolaire à Paris, Avril 2016

<sup>2</sup> Audition de Jean-Baptiste Menguy, Rapport : La politique dédiée au périscolaire à Paris, Avril 2016

## L'ANIMATION EST NOTRE METIER

Pour nous contacter 01.42.76.40.87 (répondeur si absent) ou portable : 06.81.39.89.53

Permanence tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois au 4 rue Lobau – 75004 PARIS (M° Hôtel de Ville)

De 14 heures à 16 heures (salle 114) - Site Internet : taper animateurs CGT paris - Mail : [syndicat.cgt-animateurs@paris.fr](mailto:syndicat.cgt-animateurs@paris.fr)

Paris, le 19.12.16

### Bulletin d'Adhésion CGT ANIMATEURS

Nom.....Prénom.....

Ecole.....Grade.....

Adresse personnelle.....

A remettre à un délégué de votre connaissance ou à renvoyer à l'Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens ☎ 3 Rue du Château d'Eau, Paris 10<sup>ème</sup> - ☎ 01.44.52.77.05. – 📠 : 01.44.52.77.29